

SÉANCE SPÉCIALE DU 11 MARS 2024

| | | | |
|--------------------|----------|-------------------|-------------------|
| Présences : | Monsieur | Réjean Gouin | Maire |
| | Monsieur | François Dubeau | Poste #1 |
| | Madame | Guylaine Beaulieu | Poste #2 |
| | Monsieur | Francis Lacelle | Poste #3 |
| | Monsieur | Richard Gilbert | Poste #5 |
| | Monsieur | Claude Benoit | Poste #6 |
| | Monsieur | Sébastien Gariépy | Directeur général |

Absent : Monsieur Gilles Sénécal Poste #4

Conformément à l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation ayant été signifié tel que requis en date du 6 mars 2024 aux membres du conseil municipal. Pour cette séance spéciale, le conseil consent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Fonds région et ruralité (FRR), Volet 2 – Autorisations
3. Hydro-Québec – Autorisation rue Forest
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

1. Ouverture et constat du quorum

M Réjean Gouin, maire, déclare l'assemblée ouverte à 18 H 12.

2. Fonds région et ruralité (FRR), Volet 2 - Autorisations

0061-2024

ATTENDU QUE la municipalité souhaite toujours l'amélioration de ses installations de loisirs et de plein-air ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité projette l'installation de lampadaires solaires dans le sentier de la chute, d'éclairage au DEL sur la passerelle et l'aménagement d'une station d'exercice urbaine ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints s'engage à investir dans le projet une mise de fonds équivalant à 36%.

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Claude Benoit

Il est résolu :

- **De** faire une demande d'aide financière de 77 883 \$ pour un projet s'élevant à 122 183 \$ au total ;

- **D'**autoriser Sébastien Gariépy, directeur général et greffier-trésorier, afin de procéder à la demande d'aide financière au nom de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints ;
- **De** mandater Réjean Gouin, maire et Sébastien Gariépy, directeur général et greffier-trésorier, afin de signer le protocole d'entente et tout autre document afférent à ce dossier.

Vote

Adopté à l'unanimité.

3. Hydro-Québec – Autorisation rue Forest

0062-2024

ATTENDU le projet immobilier d'envergure mené par Plein-air Urbain Inc. ;

CONSIDÉRANT QUE le prolongement du réseau électrique d'Hydro-Québec doit être effectué sur la rue Forest ;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec demande une résolution d'autorisation de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints pour effectuer le prolongement électrique.

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Claude Benoit

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints autorise le prolongement du réseau électrique d'Hydro-Québec sur la rue Forest.

Vote

Adopté à l'unanimité.

4. Période de question

5. Levée de l'assemblée

0063-2023

La séance est levée à : 18 H 29.

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : François Dubeau

Vote

Adopté à l'unanimité.

Réjean Gouin
Maire

Sébastien Gariépy
Directeur général et greffier-trésorier